

## Que faire des anciens livres liturgiques de la forme ordinaire dans le monde anglo-saxon ?

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Application de Summorum Pontificum](#), [Congrégations religieuses féminines](#), [Eglise universelle](#), [Liturgie](#), [Sites catholiques](#)

Date : 19 décembre 2011



Le frère **Corwin Low**, O.P., est un jeune dominicain qui appartient à la **Province dominicaine occidentale** de l'ordre, laquelle comprend les États américains de l'Alaska, d'Hawaï, de la Californie et de l'Arizona. C'est la plus vaste province dominicaine aux États-Unis, l'ordre des frères prêcheurs accomplissant un ministère dans dix-sept villes de cette vaste région mais aussi en Oregon, dans le Nevada, dans l'État de Washington et en Utah. Le frère **Low**, qui est né dans l'État de Washington, poursuit ses études de formation au **St. Albert's Priory** d'Oakland (Californie), et cet ancien ingénieur en informatique a lancé son [blogue Cantate Domino](#). Dans un "post" du 5 décembre, il répond à la question que beaucoup se sont posés : avec l'entrée en vigueur des nouvelles traductions officielles du Missel dit de **Paul VI** dans le monde catholique anglophone, le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent, quel sort doit-on réserver aux Missels précédents ? L'usage veut qu'on les enterre ou qu'on les brûle. La chose pourra sembler curieuse et rappeler les autodafés des livres liturgiques, dits de **saint Pie V**, après la réforme liturgique qui a suivi le concile de **Vatican II**... Mais il n'en est rien, précise notre dominicain :

« En premier lieu, le Missel romain en est aujourd'hui à sa troisième édition et il contient les nouvelles traductions qui sont substantiellement différentes des précédentes versions. Tous les évêques du monde anglophone se sont mis d'accord pour que cette nouvelle version soit [désormais] utilisée et pas les précédentes. C'est une différence avec le Missel de 1962 qui n'a jamais été juridiquement abrogé comme le pape **Benoît XVI** l'a officiellement déclaré. Et en effet nous n'utiliserons plus jamais les précédentes versions du Missel en langue anglaise (pour la Forme ordinaire), alors que nous pouvons utiliser la version particulière du Missel latin [1962] (pour la Forme extraordinaire). *[voilà qui réjouira mon confrère [Christophe Saint-Placide](#)].*

En second lieu, si nous avons des livres qui ont été bénis (et on peut présumer que le Sacramentaire et le Lectionnaire l'ont été), alors on ne peut pas simplement les jeter.

Ce sera une profanation. La seule fin convenable pour des objets bénis est qu'ils soient enterrés ou brûlés. Nous avons choisi la seconde solution parce que nous avons pu en fait tous les réunir (...) ».

